



ASSEMBLÉE
NATIONALE
Monique
GRISSETI

Depute de la 12e circonscription des Bouches-du-Rhône
Présidente de la Commission des Affaires étrangères et du Développement international

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Marseille, le 16 Octobre 2025

Georges-François Leclerc
Préfet des Bouches-du-Rhône
Place Félix-Baret
CS 80001
13282 Marseille
Cedex 06

N/Réf : MG OAK.16.10.2025-1

Objet : Insécurité, nuisances et dégradations aux abords du centre commercial Intermarché des Caillols (12e arrondissement)

Monsieur le Préfet,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation préoccupante aux abords du centre commercial Intermarché des Caillols, situé avenue William Booth dans le 12e arrondissement de Marseille. Ce secteur, autrefois vivant et fréquenté dans la sérénité, se trouve désormais confronté à des troubles répétés.

Les signalements qui me parviennent de la part des riverains font état d'un climat d'insécurité. Plusieurs types de dérives y sont observés quotidiennement : trafics de stupéfiants, nuisances sonores nocturnes, regroupements d'individus jusqu'à des heures avancées de la nuit. Par ailleurs, des réparations mécaniques et de carrosseries s'effectuent régulièrement à ciel ouvert, le parking étant utilisé comme un véritable atelier improvisé.

Tous ces faits impactent lourdement la vie quotidienne des habitants des pavillons et appartements qui sont à proximité. Les résidents subissent des nuisances constantes et une profonde détérioration de leur environnement. Le climat général est aujourd'hui empreint de crainte et de lassitude, plusieurs familles évoquant même la perspective d'un départ pour préserver leur tranquillité.

Dans l'attente d'une action conjointe de vos services de police et de ceux de la Ville,

je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Monique Griseti